

féminine, dont notre nationalité est en droit d'attendre, pour le progrès de son avenir, un concours aussi efficace qu'intelligent et dévoué. Nous n'insistons pas sur ces oeuvres actuelles, que tout le monde connaît et apprécie. Nous devons nous borner et, d'ailleurs, il nous paraît dans l'ordre de laisser à nos successeurs le soin d'écrire l'histoire que nous vivons.

Il n'entre pas non plus dans le cadre de ce précis historique de parler des célébrations de la fête nationale—dont quelques-unes furent si brillantes—qui ont eu lieu ailleurs qu'à Montréal. Nous tenons à signaler ici cependant, et ce avec les sentiments de la plus respectueuse et de la plus vive gratitude, le très grand honneur que le Saint-Père glorieusement régnant, Pie X, sur la demande de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a fait à notre association nationale, l'an dernier (25 février 1908), en accordant que désormais, au point de vue religieux aussi, saint Jean-Baptiste soit considéré comme "le patron spécial des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent à l'étranger".

"L'association Saint-Jean-Baptiste"—écrivait en 1901 l'un de ses plus dévoués présidents, M. le sénateur L.-O. David, après avoir parlé du *Monument National*, des cours gratuits et de la caisse nationale d'économie—: "L'association Saint-Jean-Baptiste a encore beaucoup d'autres oeuvres en vue. Elle voudrait, par exemple, fonder un conservatoire des arts et métiers, des écoles techniques et professionnelles, une bibliothèque publique, scientifique et industrielle; elle voudrait organiser des concours de littérature, d'éloquence, de musique, de peinture, de sculpture et de science. . . ; elle voudrait en un mot empêcher qu'aucun talent, faute d'aide et d'encouragement, ne fût perdu pour l'honneur et la force de la nationalité canadienne-française. . . ; elle espère qu'avant longtemps toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste s'uniront sous son égide, pour mieux faire en commun le travail de conservation et de glorification de la nationalité canadienne-française dans toutes les parties de l'Amérique."

Ces vœux patriotiques, celui surtout du groupement et de l'union de nos sociétés nationales, qu'exprimait M. le sénateur David il y a bientôt dix ans, volontiers nous les faisons nôtres en terminant cette esquisse historique—à la fois trop longue et